



**SAGE**  
Bas-Dauphiné  
Plaine de Valence

## - Commission Locale de l'Eau

Valence – 18 décembre 2018

- L A  
D R O  
M E – LE DÉPARTEMENT

**isère**  
LE DÉPARTEMENT  
[www.isere.fr](http://www.isere.fr)



## ➤ Adopter le projet du SAGE

Les documents du SAGE sont le fruit d'un travail de longue haleine :

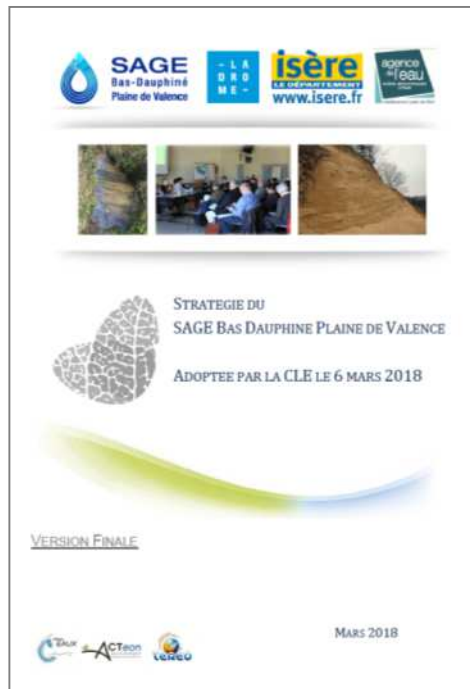
- mobilisant toute l'énergie du bureau de la CLE de ces derniers mois,
- grâce à une concertation inédite organisée dans la phase de rédaction.

Le calendrier ambitieux fixé par la CLE a été tenu.

Stratégie

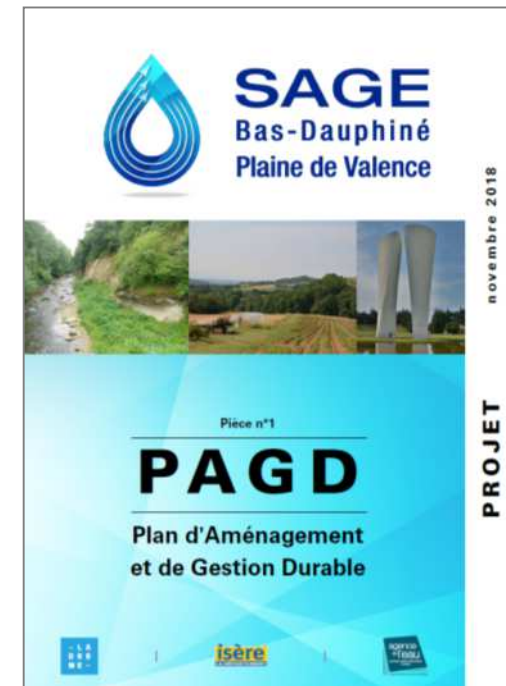


Projet de SAGE



*Adoptée par la CLE le  
6 mars 2018*

*Examen en Bureau les  
4 mai, 12 juin,  
6 septembre, 4 octobre,  
6 novembre*



*Présenté à la CLE le  
18 décembre 2018*



1. Introduction – Accueil des nouveaux membres de la CLE
2. Validation du compte-rendu de la réunion du 6 mars 2018
3. **Présentation et adoption du projet de SAGE et du rapport environnemental**
4. Ajustement de la composition du Bureau de la CLE
5. Programme de travail 2019
6. Questions diverses



# 1. Introduction

- ❖ **Mot d'accueil de la Présidente et nouveaux membres**
- ❖ **Intervention de Laurent ROY, Directeur de l'Agence de l'eau**
- ❖ **Intervention de Eric SPITZ, Préfet de la Drôme**



## 2. Validation du CR de la CLE du 6 mars

**Vote de la CLE**

**Adoption du compte-rendu**



## 3. Adoption du projet de SAGE

### - 3.1 Méthode d'élaboration



## 3. Adoption du projet de SAGE

### L'objet du SAGE

**La RESSOURCE EN EAU est vitale pour les populations et le développement économique du territoire**

**Des constats :**

- o Une ressource souterraine, alluvions et molasse,
  - Mobilisée pour l'eau potable, mais aussi divers usages
  - Et contribuant aux débits des cours d'eau et au fonctionnement des zones humides connectées
- o Présentant des enjeux forts de qualité (nitrates, pesticides, ...)
- o En équilibre quantitatif fragile
- o Menacée par les impacts de l'urbanisation et du changement climatique
- o Complétée par les eaux de surface (Isère, Bourne, Rhône et divers)





## 3. Adoption du projet de SAGE

### L'objet du SAGE

**Le SAGE = une démarche collective de préservation :**

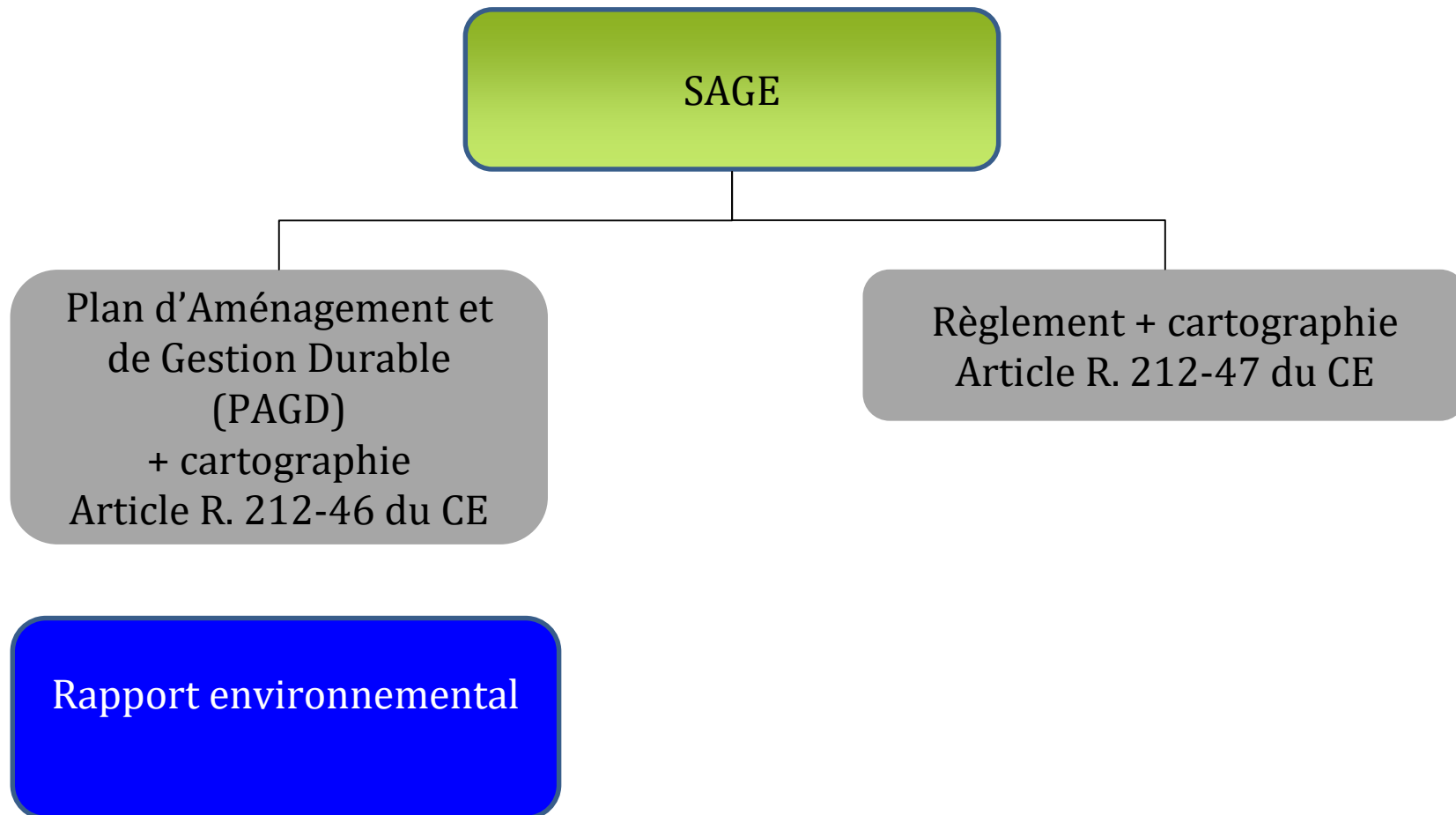
- **attendue par l'État et inscrite au SDAGE Rhône Méditerranée Corse,**
- **imposée par la situation de la ressource en eau de notre territoire,**
- **amorcée dès 2013 par la création d'un périmètre de SAGE et l'installation d'une Commission Locale de l'Eau,**
- **un travail de longue haleine, conduit activement depuis,**
  - **Avec une volonté forte d' « un SAGE pour tous, porté par tous »,**
  - **Et un choix assumé:**
    - produire le SAGE dans le mandat, et poser la feuille de route
    - accepter un SAGE de transition, ajustable par révision

**= Un vrai challenge,** quand le changement climatique réduit la ressource et augmente la demande...



## 3. Adoption du projet de SAGE

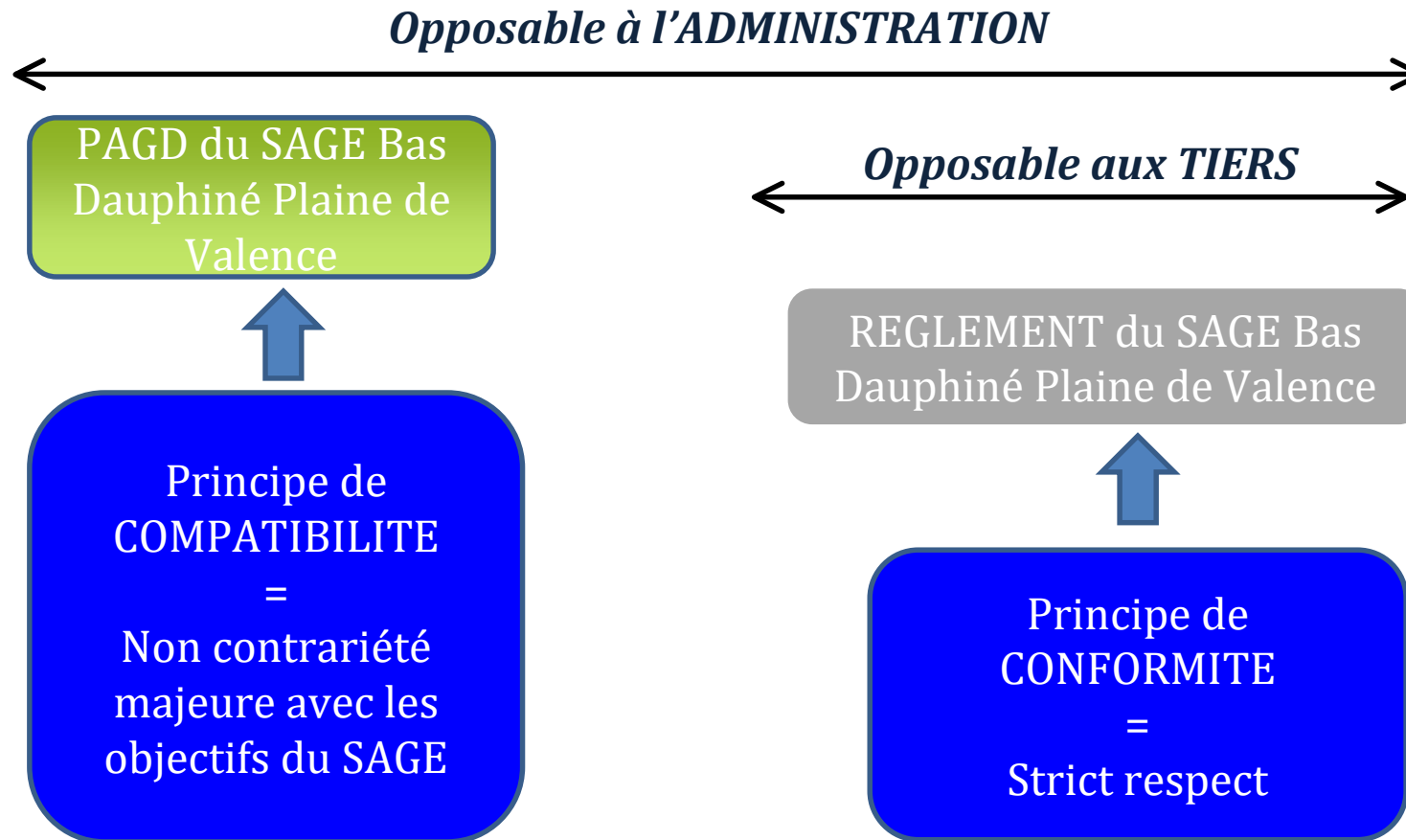
### Les documents qui composent un SAGE





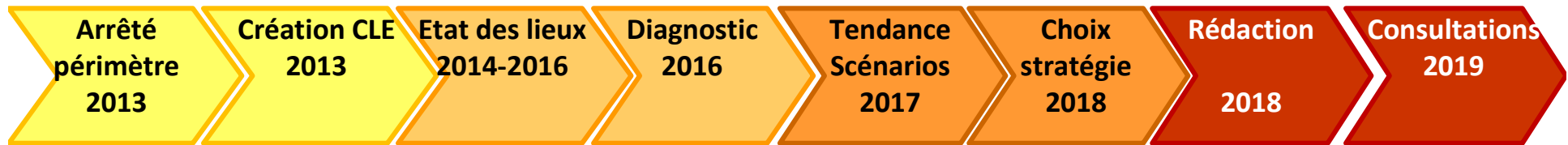
### 3. Adoption du projet de SAGE

#### La portée réglementaire



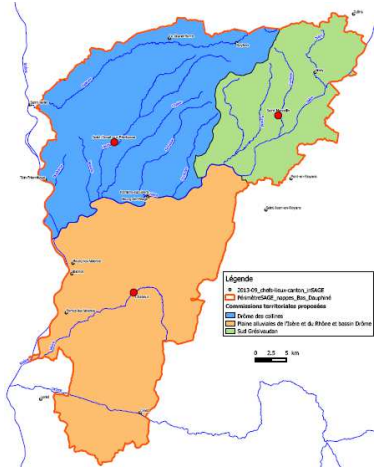
# 3. Adoption du projet de SAGE

## La place de la concertation en phase élaboration



**CLE**  
**18 décembre 2018**

- En concertation avec
  - les familles d'acteurs
  - les territoires
- En lien avec 3 commissions géographiques
- De nombreux ateliers transversaux ou thématiques
- Des rencontres locales
- Un secrétariat technique élargi
- La recherche permanente du consensus



## 3. Adoption du projet de SAGE

### La place de la concertation en 2018

#### La concertation préalable « grand public »

- porte sur les objectifs décidés par la CLE,
- ouverte à tous sur le territoire du SAGE,
- encadrée par un Garant.

- réalisée du **20 août au 15 septembre 2018**

=> **11 contributions** qui confortent les objectifs fixés par la CLE

- remise du **rapport du Garant le 15 octobre**, mis en ligne sur le site internet du SAGE



ENSEMBLE  
PRESERVONS LES EAUX  
SOUTERRAINES  
VOUS AVEZ  
LA PAROLE...

**CONCERTATION PUBLIQUE DU SAGE  
DU 20 AOÛT AU 15 SEPTEMBRE 2018**

- Améliorer la connaissance
- Sécuriser l'alimentation en eau potable
- Préserver les ressources
- Engager un plan d'action forage
- Prendre en compte les besoins en eau de l'agriculture et de l'industrie
- S'adapter aux changements climatiques...

VOTRE AVIS  
NOUS INTÉRESSE  
sagedauphine-valence.fr

**SAGE**  
Bas-Dauphiné  
Plaine de Valence

LE SAGE ?  
Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux pour  
une gestion partagée et participative des eaux souterraines sur  
130 communes entre Briançon et Isère

**isère**  
LE DÉPARTEMENT  
www.isere.fr

**- LA  
D.R.O.  
M.E -**

# 3. Adoption du projet de SAGE

## La place de la concertation en 2018

### 4 Ateliers de rédaction

- Agriculture – 29 mars 2018
- Industries – 4 avril 2018
- Collectivités – 5 avril 2018
- Environnement – 6 avril 2018

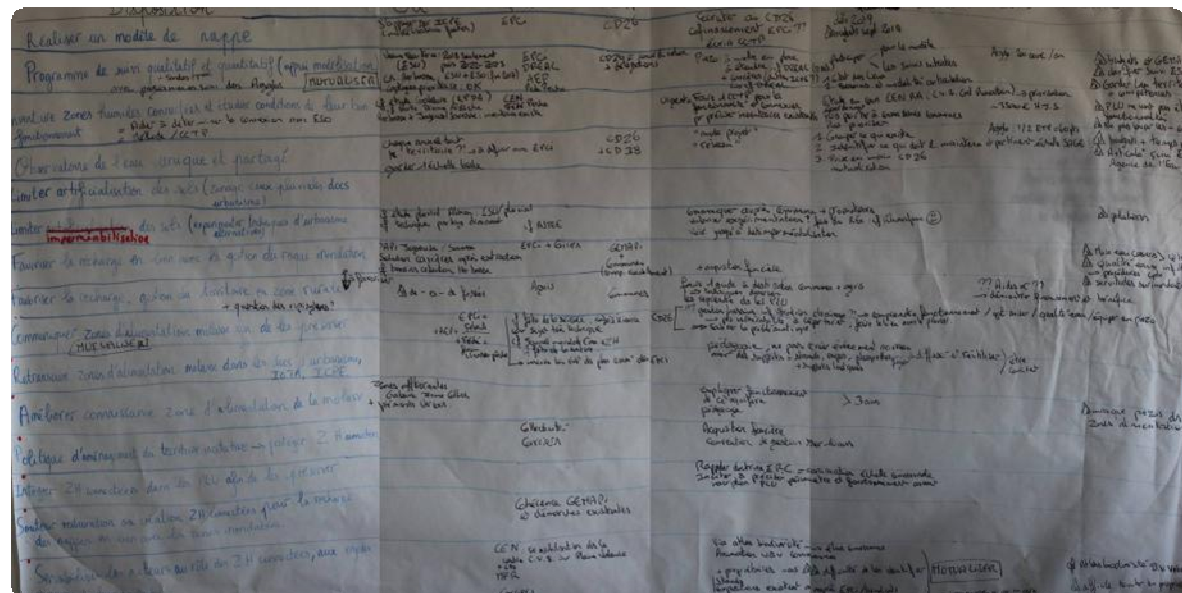
### Série d'ateliers n°1 « par monde »

66 participants

Propositions de contenus

Points de vigilance

Identification des futurs porteurs d'actions



## 3. Adoption du projet de SAGE

### La place de la concertation en 2018

#### Série d'ateliers n°2 « par thématique »

Des dispositions transmises 2 semaines en amont +  
1 questionnaire pour cadrer l'animation et les sujets prioritaires

Les contributions des participants intégrées directement dans les dispositions (suivi de modification)

L'ensemble des contributions amendées (volets A à D) renvoyées dès le 6 juillet à tous les participants

Des compléments par écrit reçus jusqu'au 15 juillet



#### 4 Ateliers organisés à Montélier (26) 80 participants

Qualité - 26 juin 2018 - 19 pers.

Forages - 28 juin 2018 - 7 pers.

Quantité - 03 juillet 2018 - 36 pers.

Gouvernance - 05 juillet 2018 - 18 pers.





## 3. Adoption du projet de SAGE

### La consolidation juridique

➤ *Expert mis à disposition par l'Agence de l'eau « Droit Public Consultants »*

**2018**

- Janvier - Bureau de la CLE - **Cadrage**
- Mai – Transmission de la 1<sup>ère</sup> version des dispositions  
**Propositions de reformulations – recommandations pour la validité juridique**
- Septembre – Transmission de la 2<sup>nde</sup> version – volets A et B  
**Relecture approfondie et propositions de reformulation**
- Octobre – Transmission de la 2<sup>nde</sup> version – volets C et D  
**Relecture approfondie et propositions de reformulation**
- Novembre – Bureau de la CLE – **Avis général sur les documents du SAGE**
- Dernière lecture de l'ensemble des documents transmis à la CLE





## 3. Adoption du projet de SAGE

### La consolidation juridique

Recommandations insérées au fil de la rédaction,  
sur arbitrage du Bureau

Ultimes ajustements distribués en séance



## 3. Adoption du projet de SAGE

### La consolidation environnementale

➤ *Évaluation environnementale conduite par  
« Mosaïque Environnement »*

**2018**

- Février - Bureau de la CLE - **Démarrage**
- Mars – **Évaluation de la Stratégie du SAGE** – présentée en ateliers
- Mai – Transmission de la 1<sup>ère</sup> version des dispositions  
**Évaluation intermédiaire des dispositions – identification points à améliorer**
- Septembre – Transmission de la 2<sup>nde</sup> version – volets A et B
- Octobre – Transmission de la 2<sup>nde</sup> version – volets C et D  
**Rédaction du rapport environnemental**
- Novembre – Bureau de la CLE – **Présentation du rapport d'évaluation  
environnementale et de la synthèse**



## 3. Adoption du projet de SAGE

### La consolidation environnementale

#### Principales conclusions du rapport

#### Aucune disposition ne présente d'incidence directement négative :

- ✓ Limitation des risques => application de la séquence « Éviter/Réduire/Compenser »
- ✓ Optimisation du gain environnemental => en tenant compte des contraintes de faisabilité économique et sociale
- ✓ Intégration directe des mesures préconisées par l'évaluation environnementale

#### Des points de vigilance :

- ✓ Risques de développement d'espèces invasives (lors d'actions sur les zones humides et les bassins de gestion eaux pluviales)
- ✓ La règle n°5 (maintien d'une épaisseur de sol suffisante) ne s'applique pas aux renouvellements d'autorisation des carrières
- ✓ Veiller à la bonne transcription des servitudes liées aux protections de captage dans les documents d'urbanisme



## 3. Adoption du projet de SAGE

### - 3.2 Contenu du projet



#### Un SAGE de transition, qui :

- Pose l'incontournable
- Précise les études complémentaires à conduire
- Sera complété à la première révision du SAGE

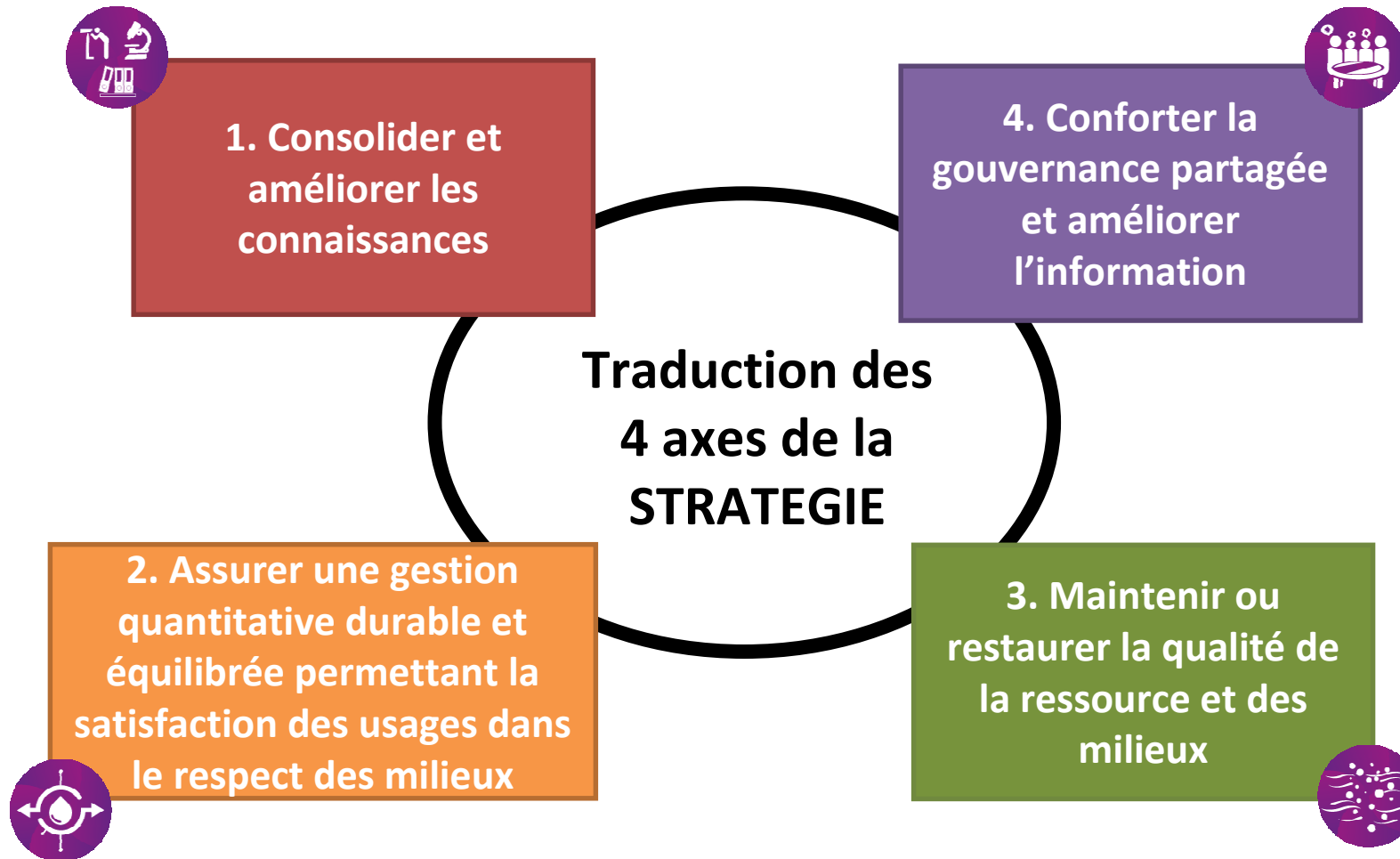
#### Avec l'eau potable au cœur du sujet :

- Il s'agit ici de garantir l'existence des ressources en eau nécessaires aux populations de demain , **en qualité ET en quantité !**
- ... tout en laissant aux divers usages les moyens en eau qui leur sont nécessaires :
  - ✓ **l'environnement**, pour les cours d'eau et la biodiversité associée
  - ✓ **l'économie**, avec ses diverses composantes : l'agriculture, l'industrie, le tourisme.



## 3. Adoption du projet de SAGE

### Le contenu du SAGE





## 3. Adoption du projet de SAGE

### Le contenu du SAGE

#### PAGD

4 Orientations

17 Objectifs Généraux

72 dispositions

#### Règlement

8 règles

*en résumé...*

#### 1. LA QUALITE

- **Instaurer les zones de sauvegarde (30), 23 exploitées (ZSE) et 7 non exploitées actuellement (ZSNEA), et les traduire dans les documents d'urbanisme,**
- **Mettre en œuvre** des plans d'actions sur les captages prioritaires, **diffuser largement les bonnes pratiques**, en particulier sur les zones de sauvegarde,
- Sensibiliser tous les acteurs aux précautions, et en particulier le grand public,
- Avancer vers **la maîtrise des forages particuliers**, en particulier pour limiter les risques d'entrée de polluants dans les nappes profondes,
- Étudier le fonctionnement des **zones humides connectées**



*en résumé...*

### 2- LA QUANTITÉ - les mesures de fond à long terme :

- **Veiller à la recharge des nappes**, en développant une « culture de l'infiltration » et en conservant ou développant les Zones Humides connectées,
- **Réduire la demande en développant l'économie d'eau dans tous les usages**, y compris en rationalisant les réseaux collectifs. ( cf les PGRE)
- **Accepter des stockages, hors cours d'eau**, bien étudiés aux plans économique et environnemental.
- Veiller au maintien ou la reconstitution des **zones humides connectées**

## 3. Adoption du projet de SAGE

### Le contenu du SAGE

#### 2- LA QUANTITÉ - principales mesures à court et moyen termes :

- **Garantir le maintien des volumes au monde agricole**, et en particulier via les apports Bourne/ Isère à la plaine de Valence,
- **Ne pas réduire les autorisations de prélèvement à cette étape**, mais des économies d'eau à faire sur les réseaux AEP et Irrigation,
- Des dispositions localisées avec :
  - **Mise en cohérence des PGRI avec le SAGE** : Sud Grésivaudan, Véore-Barberolle,... et Galaure-Drôme des collines (à finaliser)
  - **Un moratoire sur Galaure- Drôme des collines** : maintien du statu quo sur les volumes prélevés et lancer 2 études : modélisation de la nappe, schéma d'irrigation Galaure-Drôme des collines
- **Pas de report de prélèvement en molasse dans la ZRE plaine de Valence**, hors sécurisation AEP.



## 3. Adoption du projet de SAGE

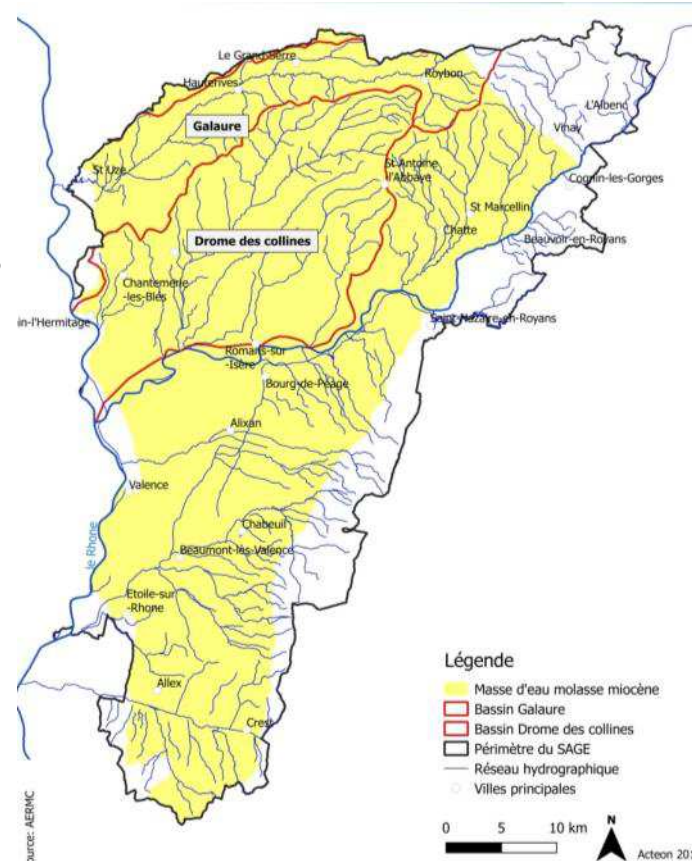
### Les dispositions phares

#### Modélisation de la nappe ...

- sous 3 ans
- priorité secteur Galaure / Drôme des collines

#### ... et convergence des observatoires

- un outil partagé
- à l'échelle du SAGE



A1

A2

A4

B14

*en lien avec les  
collectivités locales en charge des suivis*

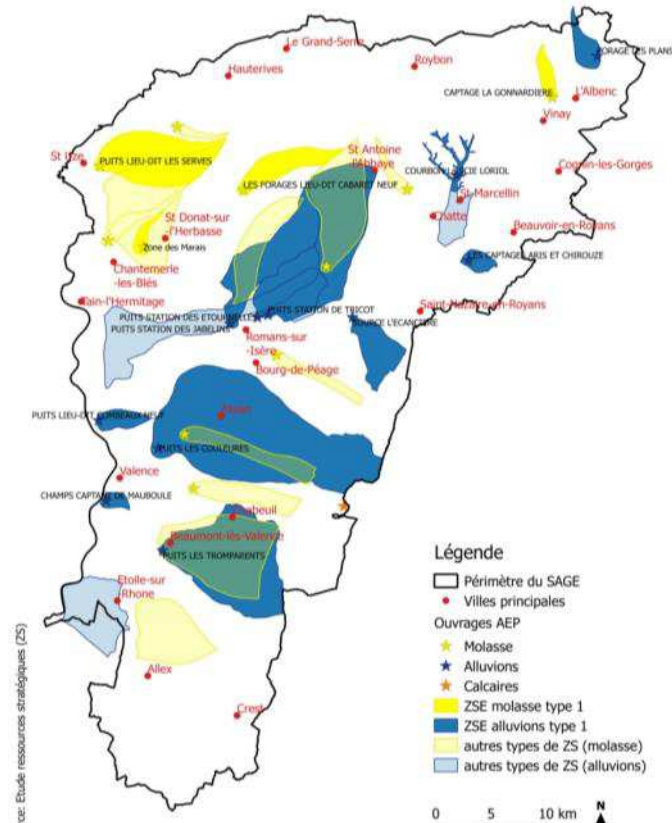


# 3. Adoption du projet de SAGE

## Les dispositions phares

### Instauration et préservation des zones de sauvegarde

- 30 zones sur le périmètre du SAGE
  - 23 exploitées
  - 7 non exploitées actuellement
- des actions adaptées aux vulnérabilités
- adaptation des pratiques et rôle de l'aménagement du territoire
- des restrictions pour les activités extractives et les projets d'infiltration



B28

C39

C40

C41

C42

C43

C44

C45

C46

R5

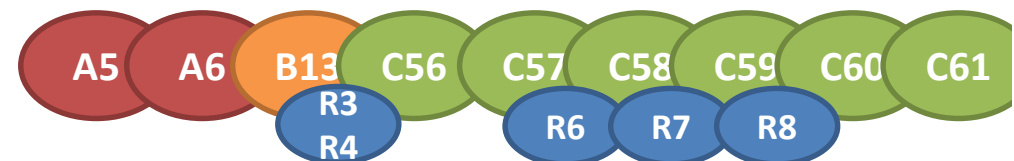
*en lien avec les services de l'Etat, les carriers et collectivités locales concernées*

## 3. Adoption du projet de SAGE

### Les dispositions phares

#### Plan d'Action Forages

- repose sur un travail d'inventaire et de diagnostic des ouvrages
- des restrictions :
  - sur les secteurs en tension quantitative
  - sur les secteurs sensibles aux pollutions
- une vigilance sur les forages géothermiques
- un accompagnement des foreurs
- une cellule d'assistance technique dédiée



*en lien avec les Services de l'Etat, les foreurs  
et les collectivités locales compétentes*



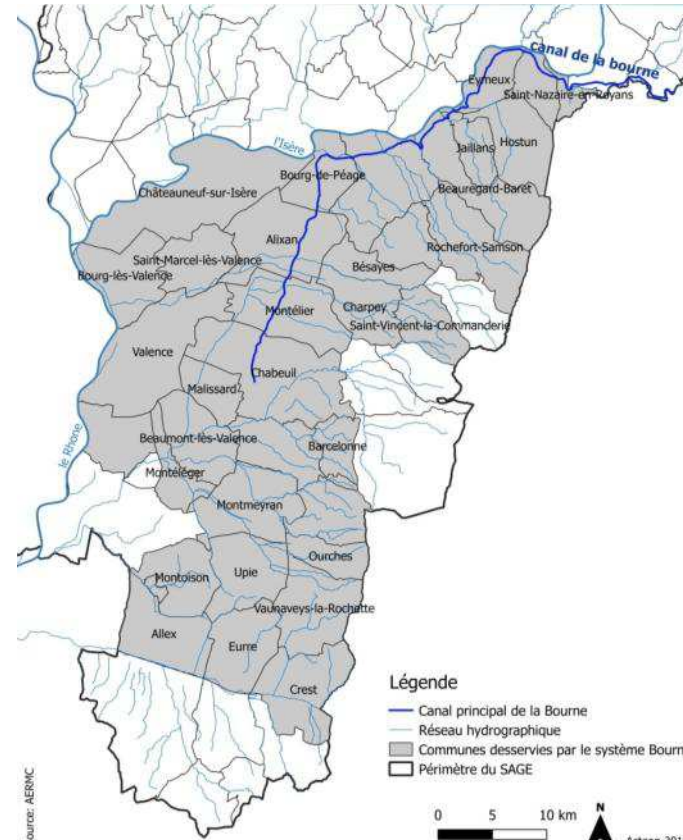


## 3. Adoption du projet de SAGE

### Les dispositions phares

#### Sanctuarisation des apports du canal de la Bourne

- accompagner les évolutions
- garantir les volumes en eau



B34

*en lien avec le syndicat d'irrigation drômois  
et les services de l'Etat*

#### Moratoire sur les prélèvements en Galaure-Drôme des Collines ...

- dans l'attente des résultats de modélisation (3 ans)
- interdiction de nouveaux prélèvements en eaux superficielles et souterraines

#### ... et plan d'actions sur ce secteur

- gestion concertée des prélèvements
- actualisation des données des EVP
- schéma d'irrigation



B12

B17

B18

B19

B33

R2

*en lien avec les  
services de l'Etat*

## 3. Adoption du projet de SAGE

### Les dispositions phares

#### Sensibilisation, connaissance et gestion des zones humides connectées

- coordination avec les initiatives locales
- partenariat avec les gestionnaires
- rôle des documents d'urbanisme et stratégies foncières



A3

C62

C63

C64

D70

*en lien avec les CEN et les collectivités locales compétentes*





# 3. Adoption du projet de SAGE

## Les dispositions phares

### Plan de communication et sensibilisation

- expliquer les mesures du SAGE
- coordonner et mutualiser les actions de communication pour : mobiliser, sensibiliser
- élaborer un **plan de communication** avec deux principales cibles :
  - le grand public,
  - les acteurs



*en lien avec les collectivités locales, les organismes professionnels, les associations, l'enseignement et les médias*



## 3. Adoption du projet de SAGE

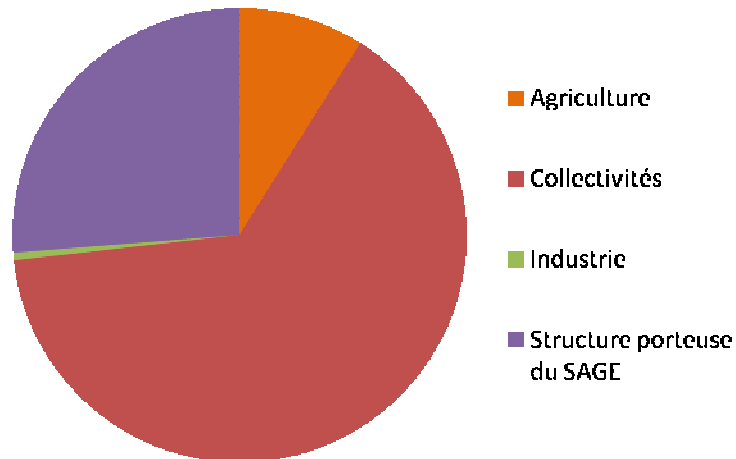
### Les moyens

#### Une équipe dédiée indispensable pour impulser la mise en œuvre : 4 ETP

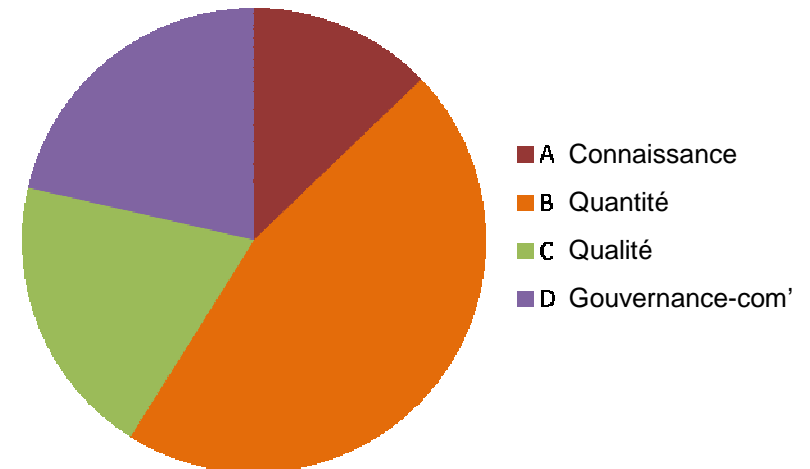
- 1 animateur du SAGE
- 1 ingénieur hydrogéologue
- 1 animateur de la cellule d'assistance technique forages
- 1 animateur en lien avec le monde agricole

**Un coût total propre au SAGE**  
Estimé à  
**5 543 000 euros**  
sur 5 ans

Maitres d'ouvrage



Orientations du SAGE





### En parallèle, et en plus :

**Les moyens à mobiliser dans chaque secteur au service de cet enjeu vital, et en cohérence avec le SAGE :**

- Économies d'eau
- Rationalisation des réseaux
- Équipements structurants
- .....



## 3. Adoption du projet de SAGE

**Merci de votre attention,**

**Place aux échanges**





## 3. Adoption du projet de SAGE

### Vote de la CLE

**Adoption du projet de SAGE**  
**Adoption du rapport environnemental**

**Qui permettra à la Présidente de :**  
1/ lancer la consultation des assemblées  
2/ solliciter l'ouverture d'une enquête publique



**SAGE**  
Bas-Dauphiné  
Plaine de Valence

## 4. Ajustement de la composition du Bureau de la CLE

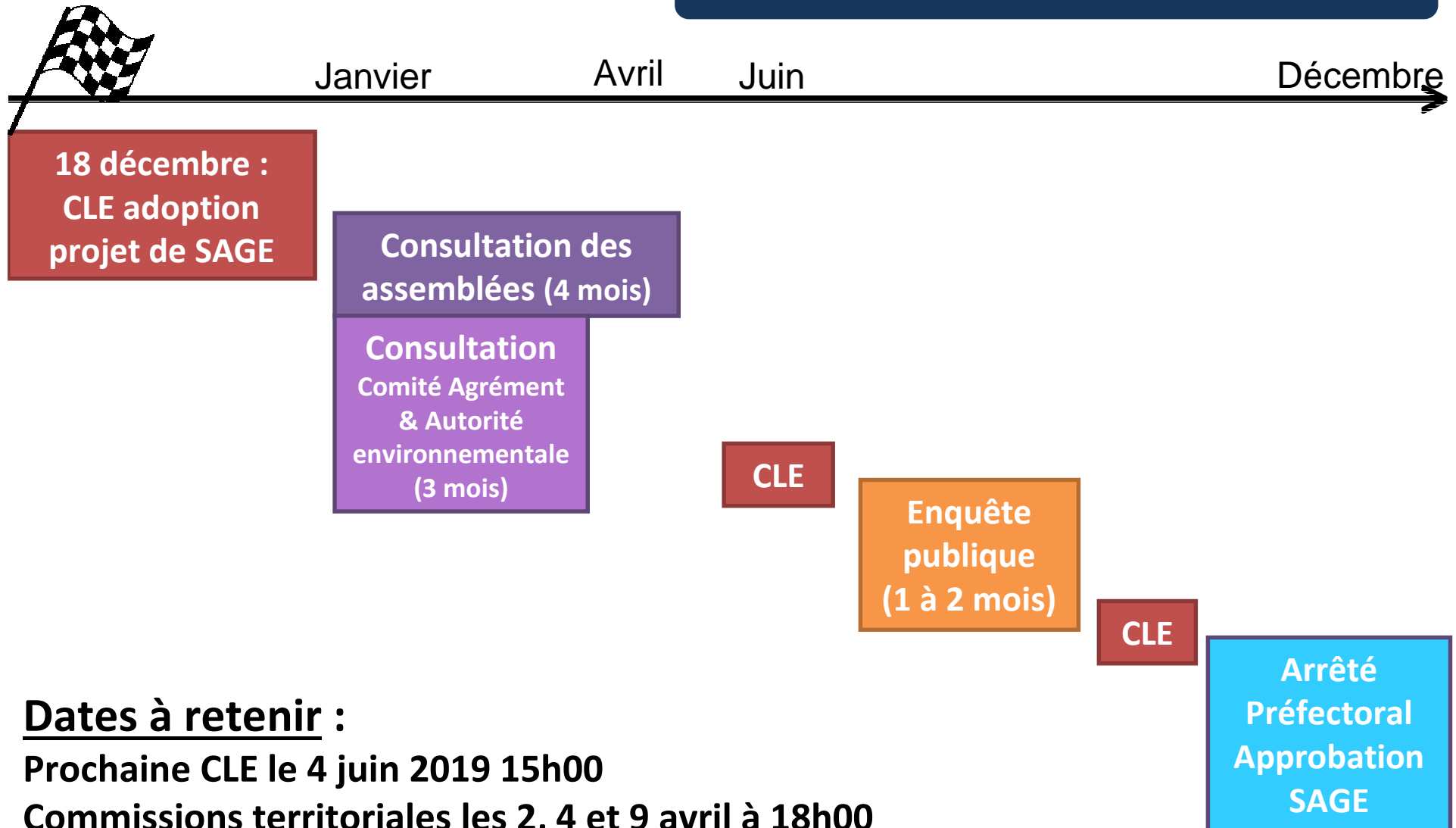
### Vote de la CLE

- 1/ Modification des règles de fonctionnement
- 2/ Nouvelle composition du Bureau



## 5. Programme de travail 2019

### Consultations et adoption du SAGE



### Dates à retenir :

Prochaine CLE le 4 juin 2019 15h00

Commissions territoriales les 2, 4 et 9 avril à 18h00



## 5. Programme de travail 2019

### Préparation de la mise en oeuvre

- Modélisation de la nappe : c'est parti. Les échéances...
- Schéma d'irrigation Galaure Drôme des collines : lancé par le Conseil Départemental de la Drôme. Pour un projet de territoire de gestion de l'eau.
- Cadre des financements de l'Agence de l'eau au service du SAGE: donner de la lisibilité via un accord cadre ou autre...
- Vers le portage de l'animation du PGRE de transition Galaure et Drôme des collines aux côtés de l'Etat





**SAGE**  
Bas-Dauphiné  
Plaine de Valence

## 6. Questions diverses



**SAGE**  
Bas-Dauphiné  
Plaine de Valence

**Merci de votre attention**

Valence – 18 décembre 2018

- L A  
D R O  
M E - LE DÉPARTEMENT

**isère**  
LE DÉPARTEMENT  
[www.isere.fr](http://www.isere.fr)